

28-SEP-2007

BIOLAB INC.

BLC-90 Technical

À DES FINS DE FABRICATION, DE PRÉPARATION OU DE RÉEMBALLAGE

GARANTIE :

Chlore actif présent sous forme de Trichloro-s-triazinetrione90,0 %

N° D'HOMOLOGATION : 26629 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT USAGE

**TENIR HORS DE PORTÉE
DU PERSONNEL NON AUTORISÉ**

ATTENTION



POISON



CORROSIF

**EN CAS D'URGENCE,
COMPOSEZ LE 1 (303) 623-5716**

**Fabriqué par :
BioLab Inc.
C. P. 300002
Lawrenceville GA 30049-1002**

CONTENU : 180 kg

MODE D'EMPLOI :

Ne doit être utilisé que pour la fabrication d'un pesticide enregistré en vertu de la LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES.

PRÉCAUTIONS : TENIR HORS DE PORTÉE DU PERSONNEL NON AUTORISÉ.

ATTENTION – CORROSIF. Tout mélange avec une substance acide entraînera la formation d'un gaz dangereux. Ne pas mélanger avec des produits chimiques. Fort agent oxydant. Sa contamination peut entraîner un incendie ou une explosion. Éviter tout contact avec la peau et les yeux. Nocif si ingéré.

PREMIERS SOINS :

En cas d'ingestion : Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

En cas de contact avec les yeux : Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas de contact avec la peau : Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas d'inhalation : Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES :

Traiter les symptômes.

ENTREPOSAGE :

Lorsqu'il n'est pas utilisé, garder le produit au sec dans un contenant hermétique. Ranger le produit dans un endroit frais et bien aéré, loin de la chaleur et des flammes nues. Tenir loin des semences, des aliments pour animaux, des fertilisants et autres pesticides.

ÉLIMINATION :

Les formulateurs canadiens qui utilisent ce produit devraient éliminer les ingrédients actifs et les contenants non désirés conformément aux règlements municipaux ou provinciaux. Pour plus de détails et de renseignements sur le nettoyage en cas de déversements, communiquer avec l'organisme provincial de réglementation ou le fabricant.

À L'ATTENTION DE L'USAGER :

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la Loi sur les produits antiparasitaires. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.

Le présent service de transcription d'étiquettes est offert par l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire afin de faciliter la recherche des renseignements qui apparaissent sur les étiquettes. Les renseignements fournis ne remplacent pas les étiquettes officielles en papier. L'ARLA ne fournit pas d'assurance ou de garantie que les renseignements obtenus de ce service sont exacts et courants et, par conséquent, n'assume aucune responsabilité relativement à des pertes résultant, directement ou indirectement, de l'utilisation de ce service.

+))